


ENREGISTRER UN AÉRONEF TÉLÉPILOTÉ

⚠ Exploitants professionnels souhaitant enregistrer en tant que propriétaire les aéronefs précédemment déclarés dans leur déclaration d'activité : voir la fiche [Enregistrer ses aéronefs déjà déclarés](#).

Cette fiche concerne :

- le premier enregistrement d'un aéronef jamais encore enregistré
- l'enregistrement à votre nom, après achat, d'un aéronef précédemment enregistré au nom du propriétaire précédent

(Notes :

- si vous avez déjà enregistré un aéronef, et que vous souhaitez enregistrer un autre aéronef similaire, vous pouvez utiliser le bouton  depuis la liste de vos aéronefs : voir la fiche [Enregistrer un aéronef similaire à un de vos aéronefs déjà enregistrés](#))
- les exploitants professionnels peuvent aussi enregistrer leurs aéronefs en même temps qu'ils réalisent leur déclaration d'activité : voir la fiche [Ajout d'un aéronef dans une déclaration d'activité](#))

1. Connectez-vous à votre compte [AlphaTango](#)

2. Si pas déjà fait : renseignez votre adresse dans la rubrique « **Mon compte** »



3. Ouvrez le formulaire d'enregistrement d'un aéronef

Option 1 : depuis la page d'accueil, cliquez sur **ENREGISTRER UN AÉRONEF**



Option 2 : depuis la rubrique « **Mes aéronefs** », cliquez sur 



4. Indiquez si l'aéronef possède déjà, ou non, un numéro d'enregistrement


Enregistrer un aéronef

L'aéronef possède déjà un numéro d'enregistrement Oui Non

- Cas 1 : premier enregistrement d'un aéronef jamais encore enregistré : cocher « Non »
- Cas 2 : enregistrement à votre nom, après achat, d'un aéronef déjà enregistré au nom du précédent propriétaire : Cocher « Oui »

Renseignez le n° d'enregistrement de l'aéronef : UAS-FR-[numéro]

Enregistrer un aéronef

L'aéronef possède déjà un numéro d'enregistrement Oui Non 

Numéro d'enregistrement* UAS-FR-

CONTINUER

Les informations enregistrées par le précédent propriétaire seront alors pré-remplies.

Messages d'erreur

Lorsque vous saisissez le n° d'enregistrement de l'aéronef, les messages d'erreur suivants peuvent s'afficher :

« **Cet aéronef est enregistré au nom d'un propriétaire qui n'en a pas déclaré la cession.** » : le précédent propriétaire n'a pas déclaré la cession de son aéronef dans AlphaTango. Contactez-le pour qu'il le fasse.


« **Numéro d'enregistrement invalide.** » : cela signifie soit que l'aéronef a été déclaré comme définitivement retiré du service par son ancien propriétaire, soit que l'enregistrement de l'aéronef a été invalidé par la DGAC.

En cas de difficulté, contactez l'assistance assistance.alphatango@aviation-civile.gouv.fr.

5. Renseignez le modèle de l'aéronef

Sélectionnez le modèle de l'aéronef dans la liste des modèles prédéfinis, ou choisir « Autre » :

Enregistrer un aéronef

L'aéronef possède déjà un numéro d'enregistrement Oui Non 

Liste de modèles prédéfinis*

Saisissez les premières lettres du constructeur ou du modèle (si non trouvé: choisir 'Autre')

Liste des modèles prédéfinis

Il est possible de chercher dans la liste en l'ouvrant par un clic sur la flèche ▼ ou bien en saisissant les premières lettres du constructeur ou du modèle.

Cette liste est loin d'être exhaustive : si le modèle n'est pas dans la liste, choisir « Autre » (disponible en tête de liste).

Si le modèle n'est pas dans la liste (choix « Autre »), renseignez le type, le constructeur et le modèle de l'aéronef :

Enregistrer un aéronef

L'aéronef possède déjà un numéro d'enregistrement Oui Non (i)

Liste de modèles prédéfinis* (i)

Type d'aéronef* (i)

Constructeur* (i)

Modèle* (i)

Type d'aéronef

Choisissez le type d'aéronef dans la liste déroulante.

Constructeur

Cas d'un aéronef livré prêt à voler (RTF "ready to fly"): indiquer ici le fabricant de l'aéronef

Cas d'un aéronef assemblé à partir d'un kit (ou ARF "almost ready to fly"):

- indiquez ici le nom du fabricant du kit
- si toutefois des éléments importants de l'aéronef ont été personnalisés, vous pouvez indiquer en complément le nom de la personne qui a réalisé ces personnalisations; ex: Modèles-en-kit SAS / Jean Dupond

Cas d'un aéronef de fabrication personnelle: indiquer ici le nom de la personne ayant fabriqué l'aéronef

Modèle

Indiquez ici le nom du modèle défini par son constructeur.

Dans le cas d'un aéronef de fabrication personnelle, si le constructeur n'a pas défini de nom de modèle, indiquer "Fabrication personnelle".

Dans le cas d'un aéronef utilisé à des fins professionnelles (activités particulières) et faisant l'objet d'une attestation de conception délivrée par la DGAC, indiquer ici le nom du modèle figurant sur l'attestation de conception.

6. Saisissez le numéro de série et la plage de masse de l'aéronef

Enregistrer un aéronef

L'aéronef possède déjà un numéro d'enregistrement Oui Non (i)

Liste de modèles prédéfinis* (i)

Type d'aéronef* (i)

Constructeur* (i)

Modèle* (i)

Numéro de série (i)

Plage de masse* (i)

Numéro de série

Cas d'un aéronef livré prêt à voler (RTF "ready to fly") ou assemblé à partir d'un kit (ARF "almost ready to fly"):

- si le constructeur de l'aéronef ou du kit a défini un numéro ou une référence propre à l'aéronef considéré (i.e. un autre aéronef du même modèle aurait un numéro différent), indiquez ici ce numéro ou cette référence.
- s'il n'existe aucun numéro ou référence propre à l'aéronef, laissez ce champ vide

Cas d'un aéronef de fabrication personnelle: vous pouvez laisser ce champ vide ou attribuer un numéro de votre choix (ex : 01).

Plage de masse

La plage de masse sélectionnée doit correspondre à la masse la plus élevée à laquelle l'aéronef est susceptible de voler (y compris ses équipements, ses batteries ou son carburant).

Il est possible de faire voler l'aéronef à une masse plus faible que la plage sélectionnée, mais il est interdit de le faire voler à une masse plus élevée.

Exemple: dans le cas d'un aéronef dont la masse peut varier, en fonction de ses équipements, entre 1.8 et 2.2 kg, choisir la plage de masse $2 \text{ kg} < M \leq 4 \text{ kg}$ (correspondant à sa masse maximale de 2.2 kg).

7. Renseignez la section « dispositif de signalement électronique »

Dispositif de signalement électronique : rappels

Le dispositif de signalement électronique ou numérique est rendu obligatoire pour les aéronefs télépilotes de masse $\geq 800\text{g}$ par la loi 'drones' n° 2016-1428 (sauf cas particuliers : voir plus bas les cas de dispense). Lorsque l'aéronef est en vol, ce dispositif doit émettre différentes informations dont la position de l'aéronef et un numéro d'identification (appelé "identifiant (ID) de signalement électronique" dans AlphaTango).

La date d'obligation d'emport d'un tel dispositif dépend de la date d'enregistrement de l'aéronef :

- aéronef enregistré avant le 29/06/2020 : date d'obligation = 29/12/2020
- aéronef enregistré après le 29/06/2020 : date d'obligation = immédiate

Indiquez si l'aéronef est équipé, ou non, d'un dispositif de signalement électronique.

Si ce n'est pas le cas (réponse : non), cochez au moins une des cases correspondant aux cas de dispense d'emport d'un tel dispositif.

Dispositif de signalement électronique

Cette section concerne le dispositif de signalement électronique ou numérique rendu obligatoire pour les aéronefs télépilotes de masse $\geq 800\text{g}$ par la loi 'drones' n° 2016-1428 (sauf cas particuliers). Lorsque l'aéronef est en vol, ce dispositif doit émettre différentes informations dont la position de l'aéronef et un numéro d'identification (appelé "identifiant (ID) de signalement électronique" dans AlphaTango). Cliquez sur les icônes d'aide pour plus de détails sur chaque champ à renseigner.

L'aéronef est équipé d'un dispositif de signalement électronique*	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	
Sera équipé prochainement (**)(**)	<input type="checkbox"/>	
Utilisation limitée à des sites d'aéromodélisme déclarés (*)	<input type="checkbox"/>	
Utilisation à l'intérieur d'espaces clos et couverts (*)	<input type="checkbox"/>	
Utilisation limitée à des missions au profit de l'Etat (*)	<input type="checkbox"/>	

(*) Au moins une réponse obligatoire. (**) Date d'obligation en fonction de la date d'enregistrement de l'aéronef, au plus tard le 29/12/2020.

Dispense d'emport d'un dispositif de signalement électronique ou numérique

Dans les cas suivants, l'emport d'un dispositif de signalement électronique ou numérique n'est pas obligatoire :

- « utilisation limitée à des sites d'aéromodélisme déclarés » : aéronefs utilisés à des fins de loisir et télépilotes à vue par un télépilote membre d'une association affiliée à une fédération reconnue, sur une zone d'activité fixée par décret comme ouvrant droit à cette exemption et publiée par la voie de l'information aéronautique,
- « utilisation à l'intérieur d'espaces clos et couverts »
- « utilisation limitée à des missions au profit de l'Etat » : aéronefs appartenant à l'Etat et exclusivement affectés à un service public, ou aéronefs utilisés dans le cadre de missions de douane, de police, de sécurité civile ou de renseignement (titre V du livre VIII du code de la sécurité intérieure),
- aéronef captif ou tracté à partir de la surface ou de l'eau (**),

Si, au moment de son enregistrement, l'aéronef n'est pas équipé d'un dispositif de signalement électronique ou numérique, il faut cocher :

- l'un des motifs d'exemption, ou
- la case « Sera équipé prochainement », tant que la date d'obligation n'est pas passée (voir les dates limites ci-dessus).

(**) Le motif d'exemption « aéronef captif ou tracté » sera disponible prochainement dans AlphaTango ; en attendant, cocher « Sera équipé prochainement ».

Indiquez si le dispositif de signallement électronique est amovible ou non.

Types de dispositif de signallement électronique ou numérique

Le dispositif peut être :

- intégré à l'aéronef par le constructeur, ou
- amovible (balise ajoutée à l'aéronef, éventuellement transférable d'un aéronef à un autre : voir plus bas).

- Si le dispositif est intégré (amovible = non) :

Renseignez le format de l'identifiant et l'identifiant lui-même (voir plus bas)

The screenshot shows a form with the following fields and options:

- L'aéronef est équipé d'un dispositif de signallement électronique***: Oui Non
- Le dispositif est amovible***: Oui Non
- Format de l'identifiant***: FR 30 octets ANSI/CTA/2063 40 octets
- Identifiant***: A dropdown menu with a placeholder "Inutile de saisir les 0 du début".
- Confirmation Identifiant***: A dropdown menu with a placeholder "Inutile de saisir les 0 du début".

- Si le dispositif est amovible (amovible = oui) :

Rappel : dispositif amovible partageable entre plusieurs aéronefs

Un même dispositif de signallement électronique amovible peut être partagé entre plusieurs aéronefs, mais uniquement si les 3 conditions suivantes sont réunies :

- les aéronefs appartiennent au même propriétaire, et
- les aéronefs sont enregistrés dans la même plage de masse, et
- les types des aéronefs appartiennent au même « groupe »

Les différents groupes sont les suivants :

- groupe 1 : aérostat captif / aéromodèle de vol circulaire / aéromodèle de vol libre / montgolfière
- groupe 2 : planeur, aile (non motorisé) / dirigeable / parachute, parapente / aéronef à ailes battantes
- groupe 3 : hélicoptère / multirotors / convertible / combiné / paramoteur / autogire
- groupe 4 : avion, aile, planeur (motorisé)

Cas 1 : un dispositif a déjà été renseigné pour un autre de vos aéronefs, et ce dispositif est partageable avec l'aéronef en cours d'enregistrement

Dans ce cas, une liste déroulante est proposée avec tous les identifiants partageables.

Si vous souhaitez partager un identifiant, sélectionnez-le dans la liste.

Sinon, sélectionnez « Autre », et continuez comme dans le cas 2 ci-dessous

The screenshot shows the form with the identifier dropdown menu open. The menu contains the following options:

- TSTDMO000000000000000000000000EX3MPLE
- Autre
- TSTDMO000000000000000000000000EX3MPLE

Cas 2 : saisie d'un nouvel identifiant :

Renseignez le format de l'identifiant et l'identifiant lui-même (voir plus bas)

The screenshot shows the form with the following fields and options:

- L'aéronef est équipé d'un dispositif de signallement électronique***: Oui Non
- Le dispositif est amovible***: Oui Non
- Format de l'identifiant***: FR 30 octets ANSI/CTA/2063 40 octets
- Identifiant***: A dropdown menu with a placeholder "Inutile de saisir les 0 du début".
- Confirmation Identifiant***: A dropdown menu with a placeholder "Inutile de saisir les 0 du début".

9. Prenez connaissance du texte de l'attestation que vous vous apprêtez à signer

En enregistrant cet aéronef, j'atteste en être (ou en représenter) le propriétaire et reconnais être dûment informé des obligations réglementaires attachées à son usage. J'atteste en outre la sincérité des informations déclarées et reconnais être informé que toute fausse déclaration peut être punie par la loi. Je reconnais également être informé que les informations déclarées pourront être utilisées à des fins d'enquêtes judiciaires, administratives ou de renseignement.

RETOUR VALIDER

10. Validez l'enregistrement en cliquant sur **VALIDER**

Après avoir cliqué sur le bouton :

- Un courriel de confirmation vous est adressé, avec un extrait du registre en pièce jointe (pdf)
- La liste de vos aéronefs enregistrés s'affiche :


The screenshot shows the 'MES AÉRONEFS ENREGISTRÉS' page. A search bar is at the top with the placeholder text 'NUMÉRO D'ENREGISTREMENT, CONSTRUCTEUR, MODÈLE, NUMÉRO DE SÉRIE, IDENTIFIANT ÉLECTRONIQUE'. Below it is a table with columns: N° ENREGISTREMENT, DATE DE FIN DE VALIDITÉ, TYPE D'AÉRONEF, CONSTRUCTEUR, MODÈLE, N° SÉRIE, and ID DE SIGNALEMENT. Two rows are visible: UAS-FR-62 (Multirotors, NomConstructeur, NomModèle, 16845) and UAS-FR-61 (Multirotors, NomConstructeur, NomModèle, 14562). A green notification box at the bottom says 'L'aéronef a bien été enregistré.' with a close button.


Message d'erreur ?

Si les données saisies présentent une anomalie, celle-ci sera explicitée par un message d'erreur.

Dans le cas du bloc « Signalement électronique », le système vérifie notamment que l'identifiant de signalement n'est pas déjà utilisé pour un autre aéronef. Voir [ici](#) pour plus de détails sur la possibilité de partager un dispositif de signalement amovible entre plusieurs aéronefs du même propriétaire.

11. Editez l'extrait du registre relatif à l'aéronef

 **Rappel :** lors de toute utilisation de l'aéronef, son utilisateur doit détenir un extrait du registre à jour (au format numérique ou papier), et doit le présenter en cas de contrôle.

- Option 1 : un extrait du registre est joint au courriel de confirmation (voir ci-dessus)
- Option 2 : depuis la liste de vos aéronefs enregistrés, cliquez sur le bouton  dans la ligne correspondant à l'aéronef concerné

N° ENREGISTREMENT	DATE DE FIN DE VALIDITÉ	TYPE D'AÉRONEF	CONSTRUCTEUR	MODÈLE	N° SÉRIE	ID DE SIGNALEMENT
UAS-FR-62	07/08/2023	Multirotors	NomConstructeur	NomModèle	16845	


- Option 3 : depuis la liste de vos aéronefs enregistrés, cliquez sur la ligne correspondant à l'aéronef pour afficher l'écran de détail de l'aéronef, et cliquez sur le bouton **TÉLÉCHARGER UN EXTRAIT DU REGISTRE** du bloc Statut :

The 'Statut' block displays the following information:

- Statut: Valide
- Date de dernier enregistrement: 09/08/2018
- Date de fin de validité: 08/08/2023

Buttons: RENOUELER, TÉLÉCHARGER UN EXTRAIT DU REGISTRE

12. Apposez le n° d'enregistrement sur l'aéronef

 Rappel : le numéro d'enregistrement doit être apposé en permanence, de façon visible, sur l'aéronef. L'écriture utilisée doit permettre une lecture à une distance de 30 centimètres, à l'œil nu.

Cas particuliers :

- Lorsque l'aéronef est une réplique fidèle à échelle réduite d'un aéronef original, le numéro d'enregistrement peut ne pas être directement visible, sous réserve d'être accessible après un démontage simple ne nécessitant pas d'outillage ;
- Pour les aéronefs de plus de 25kg, qui doivent être immatriculés et dont les marques d'immatriculation doivent être apposées sur l'aéronef, le n° d'enregistrement n'a pas à être également apposé.